

SOYONS HONNETES : **SUPPRIMONS LA TECHNOLOGIE AU COLLÈGE.** *par Jean-Louis Martinand et Joël Lebeaume*

Au milieu des années 1980, la technologie a été installée au collège pour permettre aux élèves de réaliser pratiquement des objets qui les intéressent. Depuis, les enseignants de cette discipline ont essayé de faire vivre de telles activités, donnant à la technologie ses caractéristiques spécifiques par rapport aux autres disciplines du collège. Ils ont été soutenus par les investissements du Ministère de l'Éducation Nationale et des Conseils Généraux.

Printemps 2002 : de nouvelles répartitions horaires sont fixées pour la prochaine rentrée soit, pour les classes de 6^{ème} 1h hebdomadaire en classe entière et 0,5 h en groupes et, pour le cycle central 1,5h en classe entière. Ces décisions n'ont de sens que si l'enseignement de la technologie est conçu comme une succession de cours magistraux, avec quelques travaux pratiques en 6^{ème} seulement. Contraires aux programmes, elles ne laissent place ni aux activités collectives de réalisation, ni aux expériences techniques, ni aux exercices d'apprentissage de l'usage des ordinateurs, ni aux travaux d'équipes.

Dans cette même logique, les nouveaux programmes pour l'école élémentaire, sous l'intitulé « sciences expérimentales et technologie » au cycle 3, effacent soigneusement tous les contenus visant une approche du monde des techniques en tant que tel. Ils excluent les réalisations techniques, exceptées quelques constructions, montages ou modèles concrets à finalité scientifique. Ils se désintéressent de l'apprentissage du maniement d'objets quotidiens et de la réflexion sur leur usage efficace et responsable. Dans le même esprit, les orientations pour la formation des professeurs des écoles ignorent l'éducation technologique.

Les décisions récentes n'arrivent certes pas dans un ciel serein. Elles font suite à de multiples attaques contre les activités de réalisation, à de récurrentes disqualifications de la discipline et au mépris condescendant envers les programmes actuels et les enseignants de technologie au collège. En toute ignorance des problématiques éducatives du collège, mais avec suffisance et arrogance, se multiplient les déclarations péremptoires et improvisées sur ce qu'il faut enseigner, sur ce que doit être ou devrait être la technologie au collège. Cela débouche sur des présentations des programmes nationaux, comme le fait l'ouvrage récent « Ce que l'on apprend au collège » (CNDP / XO Éditions, 2002), qui transforment une discipline où les collégiens doivent vivre des réalisations techniques concrètes et réfléchies en une *science des techniques* abstraite et dogmatique.

L'avenir est prévisible : dénaturée, l'éducation technologique comme approche directe et active des techniques sera bientôt évacuée. Alors, par honnêteté vis-à-vis des élèves, de leurs parents et des enseignants, nous disons : soyons conséquents, **et supprimons la technologie pendant la scolarité obligatoire.**

Des esprits curieux se demanderont peut-être quels peuvent être les motifs de ces désirs si impérieux de brouillage, de contournement et pour finir de destruction de l'éducation technologique ? Nous n'avons pas encore trouvé dans les déclarations diverses d'arguments sérieux pour justifier les opinions défavorables. La contestation de la technologie n'est fondée que sur l'autoproclamation de la supériorité des disciplines intellectuelles et n'est

conduite qu'au moyen de manœuvres pour s'arroger le droit à la parole légitime et empêcher ainsi tout débat. Sur des bases encore plus archaïques, il arrive même que les techniques - et aussi les sciences - soient encore récusées au nom des humanités classiques.

Nous pensons quant à nous qu'aucun de tous ces domaines d'instruction et d'éducation ne peut sans dommage être sacrifié pour un autre : ils participent tous de la formation générale de la personne et du citoyen aujourd'hui.

Depuis les travaux manuels et les leçons de choses, l'histoire de l'éducation technologique suggère que chaque mutilation et même chaque éclipse ont toujours fini par une réinvention sous une forme ou sous une autre, dans l'oubli de l'expérience du passé. Alors, avant de procéder à sa suppression, posons-nous tout de même la question : aujourd'hui la technologie au collège c'est quoi ? C'est quoi, dans ses intentions, ses prescriptions, ses mises en œuvre ?

Ébauchée au début des années 1960 dans une première version « technoscientifique » valorisant le dessin technique comme mode d'expression universel, la technologie au collège a été installée plus solidement au milieu des années 1980 pour préparer les jeunes générations aux bouleversements que constituent la technicisation et l'informatisation de toutes les activités humaines, répondre aux défis résultant de la transformation des emplois, du travail et des loisirs, et armer et responsabiliser chacun face aux pouvoirs que confèrent les techniques sur les autres et sur notre environnement.

Dans cet esprit, la technologie vise à enrôler les collégiens (toute la classe d'âge des deux sexes) dans des activités raisonnées de réalisation de produits : activités qui sont à la fois moyens pédagogiques motivants et voies d'accès à une meilleure connaissance du travail contemporain. C'est pourquoi, dès l'origine, les réalisations sur projet ont occupé la meilleure place. Les programmes actuels de technologie (depuis 1996-1998) ont déployé ces orientations fondatrices, actualisé les contenus et précisé les activités des élèves : productions d'objets ou de services d'une part, exercices d'apprentissage des techniques d'information et de communication dans des usages variés d'autre part.

La technologie ne peut donc être pensée sur le mode d'une accumulation de savoirs, à l'instar de ce qu'on reproche tant aux autres disciplines. Discipline de promotion de l'action, elle dote les collégiens d'outils d'intervention et d'interprétation du monde technique dans lequel nous vivons.

Tels sont les programmes en vigueur... **Est-ce vraiment cela qu'il faut supprimer ?**

Jean-Louis Martinand est professeur à l'École Normale Supérieure de Cachan. Il a co-présidé le groupe d'experts chargé de la rédaction des programmes actuels de technologie.

Joël Lebeaume est professeur à l'École Normale Supérieure de Cachan et président de l'Association Européenne pour l'Éducation Technologique.